

Conditions Générales de Vente (CGV)

Dernière mise à jour : le 3 avril 2019

Les présentes conditions générales de vente définissent les droits et obligations des parties dans le cadre de la réservation à distance et de l'utilisation des services proposés par le prestataire COBOGO. Elles régissent les étapes nécessaires à la réservation et au suivi de la réservation entre les parties contractantes, à savoir le prestataire COBOGO, la Couveuse d'Entreprise de Charente Maritime, le Client et l'Utilisateur.

Le prestataire COBOGO, ci-après désigné sous son nom commercial « COBOGO », déclare être sous contrat d'appui au projet d'entreprise pour la création ou la reprise d'activité économique (Loi n°2003-721 du 1er août 2003 pour l'initiative économique, auprès de la Couveuse d'Entreprise Charente Maritime ; contrat reconductible à partir du 11 septembre 2019). COBOGO propose une offre de rallyes photos et de jeux de piste. Les rallyes photos sont réalisés en autonomie par l'Utilisateur. Les jeux de piste en sont des prestations encadrées par un animateur/une animatrice. Ces produits et services sont destinés aux particuliers, aux groupes, aux entreprises, aux associations et aux établissements scolaires.

La Couveuse d'Entreprises Charente Maritime, ci-après désignée par « CECM, est une association déclarée, dont le siège social est situé au 90 rue de Bel Air 17000 LA Rochelle, dont le numéro SIRET est : 433 497 310 000 22, représentée par Madame Mathilde Lecharpentier.

Le « Client » désigne toute personne qui navigue, prend connaissance, réserve, commande et/ou achète un produit ou une prestation proposée par COBOGO.

L'« Utilisateur » désigne toute personne qui participe à une activité proposée par COBOGO ou utilise un produit COBOGO ou bénéficie des services COBOGO.

L'inscription à des prestations encadrées de COBOGO implique l'acceptation des présentes conditions générales par le souscripteur (Client et/ou Utilisateur), qui s'engage à informer chacun des participants de toutes les modalités.

Article 1. Coordonnées du vendeur

COBOGO - Adresse postale : 59 avenue Jean Jaurès 17110 Saint Georges de Didonne

Téléphone : +33 (0)6 99 18 92 61

Adresse email : contact@cobogo.fr

COBOGO est propriétaire du site internet www.cobogo.fr.

Article 1. Information du Client

Les conditions et modalités détaillées ci-après font partie intégrante du contrat de prestation conclu entre COBOGO, la CECM, le Client et l'Utilisateur. Le Client est responsable quant à la prise de connaissance des présentes conditions de vente de COBOGO et des différents prestataires avec qui il aura conclu le contrat.

Le client choisit les services présentés sur notre plateforme de réservation. Il reconnaît avoir pris connaissance de la nature, de la destination et des modalités de réservation des services disponibles sur notre plateforme de réservation et avoir sollicité et obtenu des informations

nécessaires et/ou complémentaires pour effectuer sa réservation en parfaite connaissance de cause.

L'acquisition d'un bien ou d'un service proposé par COBOGO et/ou la souscription à des prestations encadrées impliquent l'adhésion sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Le Client s'engage à informer chacun des participants de toutes les modalités. La confirmation d'une réservation implique l'acceptation des conditions générales de ventes. L'acceptation d'un devis suppose l'acceptation des conditions générales de ventes.

COBOGO se réserve le droit de modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de l'enregistrement de la commande par le Client.

Article 2. Objet

I. Prestations comprenant un encadrement par un animateur/une animatrice

- Particuliers qui s'inscrivent sur des dates de sorties encadrées ouvertes à tous
- Groupes qui réservent une prestation privatisée

i. Inscription et réservation

Modes de réservation

Nos activités de jeux de piste se font sur réservation. Pour cela, le Client a recours aux possibilités suivantes : remplir le formulaire de réservation en ligne sur le site internet www.cobogo.fr ou s'adresser directement à COBOGO par mail à contact@cobogo.fr, par téléphone au 06 99 18 92 61, ou auprès des Offices de Tourisme de Destination Royan Atlantique. La liste des informations de contact des Offices de Tourisme partenaires sont disponibles sur le site internet www.royanatlantique.fr.

La simple prise de connaissance des disponibilités des créneaux horaires n'est pas suffisant pour conclure une réservation. Les services COBOGO ne pourront être utilisés qu'après que le processus de réservation d'un créneau horaire ait été mené à bien et que le rendez-vous ait été confirmé.

Processus de réservation

Les réservations effectuées par le Client se font par l'intermédiaire du bon de réservation dématérialisé accessible en ligne sur la plateforme de réservation partenaire (Elloha). Après le choix définitif des prestations à réserver, la procédure de réservation comprend notamment la saisie de la carte bancaire en cas de demande de garantie ou de prépaiement, la consultation et l'acceptation des conditions générales de vente et des tarifs réservés, avant la validation de la réservation et, enfin, la validation de la réservation par le client.

Le processus de réservation d'un jeu de piste sur le site internet www.cobogo.fr comporte les étapes suivantes :

- Le Client choisit une date et créneau horaire parmi ceux proposés ;
- Le Client renseigne le nombre de participants, dans la limite des places disponibles ;
- Le Client remplit le formulaire de réservation en prenant soin de vérifier l'exactitude des informations transmises ;
- Le Client effectue le paiement du montant prévu pour la prestation ;

- Un message de confirmation contenant un récapitulatif de la réservation est envoyé par email à l'adresse renseignée par le Client.

Lors de la réservation, le Client doit renseigner les informations suivantes :

- Nom et prénom (obligatoire)
- Adresse email (obligatoire)
- Numéro de téléphone et coordonnées postales (optionnel)

Les informations transmises par le Client lors de la réservation pourront être utilisées par COBOGO pour identifier le Client et établir une facture.

COBOGO ne peut être tenu pour responsable de la perte ou des dommages associés à la soumission d'informations incorrectes.

Accusé de réception de la réservation

Notre plateforme de réservation accuse réception de la réservation du Client par l'envoi sans délai d'un courrier électronique. Dans le cas de la réservation en ligne, l'accusé de réception de la réservation par courrier électronique récapitule l'offre de contrat, les services réservés, les prix, les conditions de ventes afférentes au tarif sélectionné, acceptées par le Client, la date de réservation effectuée, les informations relatives au service après-vente, ainsi que les coordonnées de COBOGO.

ii. Tarifs

Les tarifs des produits et services proposés par COBOGO sont présentés sur le site internet www.cobogo.fr et sont disponibles sur simple demande par email à contact@cobogo.fr ou par téléphone au 06 99 18 92 61 ou après des Offices du Tourisme partenaires Destination Royan Atlantique et de la plateforme en ligne Destination Royan Atlantique sur le site www.royanatlantique.fr.

Pour les prestations de jeu de piste encadrées, les prix comprennent : l'organisation, la prestation d'animation et la location de matériel nécessaire à la pratique de l'activité (kit de jeu).

Pour les rallyes photos, les prix comprennent l'achat d'un livret de jeu à imprimer et le code d'accès à la page de solutions en ligne.

Dans tous les cas, les prix ne comprennent pas : le transport jusqu'au lieu de l'activité (lieu de rendez-vous de début et de fin de partie), les consommations ayant lieu au cours de l'activité (boisson, nourriture, etc.) et les frais à caractère personnel, sauf mention contraire ou souscription d'une prestation packagée auprès de COBOGO avec ses partenaires.

iii. Mode de paiement

Lors de la réservation en ligne, le client communique ses coordonnées bancaires à titre de garantie de la réservation sauf conditions ou tarifs spéciaux, par carte bancaire de crédit ou privative (selon les possibilités offertes par la plateforme de réservation Elloha.com choisie par COBOGO pour opérer les réservations en ligne) en indiquant directement, dans la zone prévue à cet effet : le numéro de carte, sans espaces entre les chiffres, ainsi que sa date de validité (il est précisé que la carte bancaire utilisée doit être valable au moment de la consommation du service) et le cryptogramme visuel. La saisie de ces informations est sécurisée par cryptage SSL.

COBOGO a choisi elloha.com/stripe.com afin de sécuriser les paiements en ligne par carte bancaire. La validité de la carte de paiement du Client est vérifiée par stripe.com. Il peut y avoir un refus de la carte de paiement pour plusieurs raisons : carte volée, carte bloquée, plafond atteint, erreur de saisie... En cas de problème, le Client devra se rapprocher de sa banque d'une part, et de COBOGO d'autre part pour confirmer sa réservation et son mode de paiement.

Les moyens de paiements acceptés sont les suivants : carte bancaire (via paiement sécurisé par Internet), virement bancaire, chèque bancaire ou espèces. Le règlement par chèque doit être adressé (libellé) au nom de « CECM – COBOGO ».

Le paiement du montant total est effectué au moment de la réservation. Ce prépaiement garantit la réservation.

iv. Convention de preuve

La saisie des informations bancaires requises, ainsi que l'acceptation des présentes conditions générales et du bon ou de la demande de réservation, constitue une signature électronique qui a, entre les parties, la même valeur qu'une signature manuscrite. Les registres informatisés conservés dans les systèmes informatiques d'elloha.com. seront conservés dans des conditions raisonnables de sécurité et considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. Le Client est informé que son adresse IP est enregistrée au moment de la réservation.

v. Conditions de participation

Les activités proposées par COBOGO sont ouvertes à tous ; néanmoins suivant les activités et les parcours, certaines conditions sont à prendre en compte (limite d'âge, condition physique, etc.).

Il revient à chaque participant (Client ou Utilisateur) d'avoir évalué sa forme physique en fonction de l'activité qu'il souhaite réaliser. Pour connaître ces conditions, veuillez-vous reporter aux fiches techniques des activités.

L'Utilisateur des produits et services COBOGO participe aux animations, jeux, activités et autres prestations de COBOGO exclusivement à ses propres risques. La responsabilité de COBOGO ne pourrait être engagée concernant l'utilisation de ses produits et services.

Les activités proposées par COBOGO ne sont pas recommandées aux personnes ne pouvant pas réaliser un parcours à pied de la distance minimale estimée annoncée pour chaque activité.

La durée d'une activité proposée par COBOGO peut varier selon la vitesse de résolution des énigmes par les participants. La distance du parcours correspondant à l'activité peut varier en fonction des Utilisateurs et des réponses trouvées aux énigmes.

Il est recommandé aux Utilisateurs d'avoir accès à un téléphone portable chargé et fonctionnel capable de recevoir et d'envoyer des messages (sms).

vi. Rendez-vous

Pour les jeux de piste et parcours d'énigmes, une heure et un lieu de rendez-vous sont systématiquement communiqués par COBOGO au Client lors de la réservation. Pour le bon déroulement des activités et par respect envers les autres participants et l'animateur/l'animatrice COBOGO qui encadre la prestation, nous vous prions de bien vouloir

prendre connaissance des indications transmises. L'Utilisateur sera présent sur le lieu et à la date convenue avec COBOGO pour la réalisation, et la préparation si nécessaire, de la prestation. L'Utilisateur aura soin d'anticiper ses trajets de manière à être ponctuel.

Tout Utilisateur arrivant en retard au début de la prestation doit en avertir COBOGO par téléphone, SMS ou par email au plus tard à l'heure de début de la prestation. Tout Utilisateur ne se présentant pas à l'endroit et à l'heure convenue de début de la prestation sera considéré comme ne s'étant pas présenté et le Client ne pourra prétendre à aucun remboursement, quel que soit le motif de retard.

COBOGO se réserve le droit d'annuler une prestation pour tout retard excédant 30 minutes, cette annulation ne donnant lieu à aucun remboursement de la prestation au client.

Le Client/l'Utilisateur fera en sorte de faciliter l'accès aux informations dont COBOGO et/ou ses Partenaires auraient besoin pour la planification et la réalisation du projet. Le Client s'engage à ne pas dissimuler d'informations à COBOGO ou à ses Partenaires qui seraient de nature à retarder, entraver, contrarier ou désorganiser la planification du projet ou sa réalisation. Le Client s'engage également à ne pas dissimuler l'implication de COBOGO au sein du projet vis-à-vis des tiers, et notamment des autres parties prenantes du projet.

vii. Aide de jeu par sms et par téléphone

Si l'Utilisateur des produits et services COBOGO rencontre des difficultés pour progresser dans le jeu, il peut envoyer un message (sms) pour obtenir de l'aide. Le message sera facturé à l'Utilisateur au tarif contracté avec son fournisseur de téléphonie mobile.

Le texte du sms pour obtenir une aide de jeu doit contenir le code approprié qui figure sur la documentation COBOGO qui a été remise à l'Utilisateur. Le coût d'envoi de la réponse est à la charge de COBOGO. Le coût éventuel de réception de la réponse est à la charge de l'Utilisateur, selon les conditions d'utilisation de son fournisseur de téléphonie mobile.

viii. Partenaires et recommandations

COBOGO peut faire des suggestions concernant des produits, services, offres, etc., proposés par des tiers (ci-après désignés par « Partenaires »). L'Utilisateur est informé que COBOGO n'est pas responsable des services suggérés ou des prestations reçues auprès des Partenaires.

ix. Modification de la réservation par le Client

Pour les inscriptions individuelles de particuliers à des sorties datées organisées par COBOGO et ouvertes à tous :

- Si le Client et/ou l'Utilisateur a un empêchement imprévu et qu'il souhaite basculer sa réservation sur une autre date disponible, c'est possible sans frais.
- Si le Client et/ou l'Utilisateur a un empêchement et qu'aucune autre date n'est disponible, la commande sera annulée et le remboursement se fera selon les conditions précisées à la section « Annulation / interruption du fait du Client ».
- Si le Client et/ou l'Utilisateur souhaite inscrire plus de participants qu'initialement prévus, il doit se rendre sur le site internet www.cobogo.fr pour les inscrire dans la limite des places disponibles.

Pour les réservations pour des sorties encadrées pour un groupe privatisé :

- Modification à la baisse du nombre de participants sans frais du nombre de personnes jusqu'à 48 heures avant l'heure de la prestation

- Modification à la baisse du nombre de participants le jour de la prestation : COBOGO se réserve le droit de facturer les participants non présents ayant réservé l'animation.
- Modification à la hausse du nombre de participants jusqu'à 24 heures avant l'activité : la facturation sera adaptée selon la grille tarifaire de l'activité pour correspondre au nombre final de participants, sans frais supplémentaire.

x. Annulation / interruption du fait du Client

Annulation

Pour les inscriptions individuelles de particuliers à des sorties datées organisées par COBOGO et ouvertes à tous :

- Annulation d'une réservation avant la limite de 48 heures avant l'activité : remboursement total du solde déjà réglé.
- Annulation d'une réservation à moins de 48h de l'activité : 50% du montant réglé seulement sera remboursé au client.

Le Client peut demander l'annulation ou la modification d'une prestation si la survenue d'un cas de force majeure est de nature à affecter l'exécution de la prestation. En cas de force majeure et sous présentation d'un justificatif, COBOGO peut rembourser la somme versée, mais cela ne peut être exigé par le Client. Dans ce cas, une concertation entre COBOGO et le Client aura lieu afin de déterminer au préalable si la prestation peut être réalisée à une date ultérieure.

Pour les réservations pour des sorties encadrées pour un groupe privatisé :

Toute annulation de prestation devra être notifiée à COBOGO par lettre recommandée ou email à contact@cobogo.fr et donnera lieu au versement des indemnités suivantes :

- Plus de 15 jours avant la prestation : 0 % du prix total (sauf cas particuliers précisés dans le contrat).
- De 14 jours à 72 heures avant la prestation : 30 % du prix total doit être réglé ou est conservé.
- De 72 heures et 24 heures avant la prestation : 50 % du prix total doit être réglé ou est conservé.
- Non-présentation ou avertissement le jour de la prestation uniquement : 100% du prix total doit être réglé ou est conservé.

Dans tous les cas, le Client s'engage à avertir COBOGO de toutes notifications relatives à la réservation : organisation du programme, modification d'effectif, retard ou annulation.

Interruption pendant la prestation

En cas d'interruption lors de la prestation, le Client ou Utilisateur ne pourra prétendre à aucun remboursement.

xi. Annulation / exclusion du fait de COBOGO

Annulation

COBOGO se réserve le droit d'annuler ou de modifier une activité ou une prestation sans préavis si le confort ou la sécurité des participants l'exige, mais aussi en cas de pluie intense, de chutes de neige, d'avis de tempête, d'inondations, d'orage, de grêle, de cataclysme naturel, de grève totale ou partielle des transports publics, de grève totale ou partielle au sein des services publics, de grève totale ou partielle chez le Client ou l'un de ses sous-traitants, de manifestations, de travaux, d'attentats, et de tout autre cas de force majeure.

Si l'activité ne peut être réalisée, la prestation est intégralement remboursée sans pouvoir prétendre à une quelconque autre indemnité.

Dans le cas d'une annulation du fait de COBOGO pour cause d'un nombre de participants insuffisants, les inscrits seront intégralement remboursés et ne pourront prétendre à aucune indemnité.

Exclusion

Les animateurs de COBOGO se réservent le droit d'exclure un participant en état d'ébriété ou dont le comportement est de nature :

- à troubler le bon déroulement du jeu,
- à émettre des doutes sur le sérieux du Client ou de l'Utilisateur pour un départ en autonomie sur un jeu en ville,
- à laisser penser qu'il y a un risque de compromission de la sécurité du Client ou de l'Utilisateur en question.

Dans ce cas, le Client ou l'Utilisateur ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni aucune indemnité.

xii. Assurance et responsabilité

L'évolution des jeux de piste et rallyes photos se fait en centre-ville.

L'Utilisateur est conscient, étant donné le caractère spécifique de l'environnement urbain qu'il peut courir certains risques dus notamment à des circulations d'engins de différentes tailles et à vitesses variées. Il les assume en toute connaissance de cause et il doit se conformer aux règles de prudence ainsi que du code de la route et s'engage à suivre les conseils donnés par les professionnels.

COBOGO est assuré en responsabilité civile professionnelle pour les activités qui lui sont propres et sa responsabilité ne pourra être engagée pour les activités réservées auprès d'autres prestataires.

COBOGO ainsi que ses animateurs ne pourront être tenus responsables de la perte, du vol (y compris dans les véhicules) ou de la casse d'objets (ex : lunettes, appareils photos...) que les Utilisateurs pourraient emmener avec eux durant l'activité et pouvant survenir au cours de l'activité.

COBOGO n'est pas responsable d'un éventuel accès limité ou empêché à un lieu ou à un objet concerné par une activité COBOGO, ni d'un quelconque problème ou difficulté de compréhension des consignes, des règles du jeu ou des aides de jeu. Ainsi, dans le cadre des activités proposées, COBOGO ne saurait être responsable de balises ou d'indices devenus inaccessibles par des travaux, des dégradations, une fermeture de l'espace public ou une manifestation sur la voie publique. De même, la responsabilité de COBOGO ne saurait être

engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau de téléphonie mobile ou Internet, notamment une rupture de service, une intrusion extérieure, la présence de virus informatiques, l'apparition d'un bug ou d'une incompatibilité.

L'Utilisateur/le Client est responsable du matériel qui lui a été prêté pour l'activité. COBOGO ne pourra être tenu responsable des préjudices pouvant être causés par le matériel mis à disposition. En cas de vol ou de détérioration du matériel prêté, il peut être demandé à l'Utilisateur/au Client un dédommagement lié à l'usure ou un remboursement total du matériel (voir ci-dessous le paragraphe « Généralités » de la section « Prestations de location de matériel »).

xiii. Encadrement des personnes mineures

Toute personne mineure (moins de 18 ans) ne pourra participer que sous la responsabilité d'une personne majeure présente pendant toute la durée de l'activité.

II. Prestations de location de matériel

- Location de kit de jeux contenant le matériel nécessaire à la réalisation d'un jeu de piste ou parcours d'énigmes en ville.

xiv. Généralités

COBOGO organise des animations et activités de loisirs en plein air, en milieu urbain et met à disposition à chacun des groupe d'Utilisateurs un kit de jeu pendant la durée de réalisation de la prestation.

Le loueur d'une part : COBOGO déclare par la présente transférer la garde du matériel mis à disposition du locataire.

Le locataire d'autre part : à savoir l'Utilisateur accepte ce qui suit, à savoir que :

- La location du matériel (un kit de jeu de piste en ville) est consentie pour une durée et un nombre de personnes comme précisé au contrat.
- L'utilisation d'un kit de jeu doit rester dans le cadre du jeu correspondant.

Les kits de jeux sont placés sous la responsabilité du locataire. Les dommages ou accidents corporels ou matériels causés par leur utilisation comme par celle des tiers ne seront pas pris en charge par COBOGO. COBOGO décline toute responsabilité en cas de détérioration, de perte ou de vol. Le défaut de restitution du matériel loué, quel qu'en soit le motif, donnera lieu à la facturation au locataire par le loueur d'un remboursement du matériel. Montant en vigueur en cas de dégradation, perte ou vol du matériel : un kit de jeu = 45 € TTC.

Le matériel loué est destiné au seul usage du locataire sans possibilité de sous-location ou de prêt, même à titre gratuit.

xv. Déclarations du loueur

Le loueur s'engage à fournir des documents cartographiques concernant les zones de parcours pedestres tout en sachant que l'information donnée est indicative et ne saurait exonérer le

locataire de l'obligation qui lui incombe de s'informer sur les éventuelles réglementations, ainsi que sur les difficultés pouvant être présents sur les parcours qu'il envisage d'effectuer.

xvi. Déclarations du locataire

Le locataire s'engage pour sa personne ainsi qu'éventuellement pour l'ensemble des participants qu'il représente :

- à restituer dans leur état originel au loueur l'ensemble du matériel objet de la présente location.
- à avoir souscrit un contrat de responsabilité civile privé en cours de validité au jour de la location.
- à avoir pris connaissance du règlement des conditions générales de location mis à sa disposition par le loueur.
- à respecter le code de la route et les priorités entre piétons et véhicules ainsi que les passages cloutés.
- à respecter les propriétés privées et lieux commerciaux ou sites publics rencontrés au fil du jeu.
- à ne pas mettre en péril l'image de COBOGO par des comportements inappropriés.

Article 3. Délai de rétractation

Conformément aux dispositions de l'article L.121-20 du Code de la consommation, l'acheteur qui achète un bien ou une prestation de service à distance à un professionnel, dispose d'un délai de 7 jours franc pour changer d'avis sur son achat, sans avoir à le justifier ou à payer des pénalités (hors frais éventuels de retour). Par ailleurs, le droit de rétractation n'existe pas pour les contrats portant sur des prestations de services d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs, qui sont fournies à une date ou selon une périodicité déterminée. A ce titre, les prestations de COBOGO ne sont pas soumises à ce délai.

Article 4. Respect de la vie privée

Le Client est informé, sur chacun des formulaires de collecte de données à caractère personnel sur la plateforme de réservation Elloha.com, du caractère obligatoire ou facultatif des réponses par la présence d'un astérisque. Les informations traitées sont destinées à COBOBO, elloha.com, à ses entités, à ses partenaires, à ses prestataires (notamment au prestataire de paiement en ligne sécurise Stripe.com). Le Client autorise elloha.com à communiquer ses données personnelles à des tiers à la condition qu'une telle communication se révèle compatible avec la réalisation des opérations incombant à elloha.com au titre des présentes conditions générales et en lien avec la Charte Clients de protection des données personnelles. En particulier lors du paiement en ligne, les coordonnées bancaires du Client devront être transmises par le prestataire de paiement stripe.com à la banque de COBOGO, pour l'exécution du contrat de réservation. Le Client est informé que ce transfert de données peut s'exécuter dans des pays étrangers ne disposant pas d'une protection des données personnelles au sens de la loi Informatique et Libertés. Cependant, le Client consent à ce transfert nécessaire pour l'exécution de sa réservation. Constellation SAS / Stripe.com en leur qualité de professionnel, se sont engagés vis-à-vis de COBOGO à prendre toutes les mesures de sécurité et de respect de la confidentialité des données pour lesdits transferts de données.

Article 5. Bon cadeau

Un bon cadeau COBOGO a une durée de validité d'un an à partir de la date d'achat. Au-delà de la durée de validité, la prestation sera considérée comme exécutée et ne pourra être reportée. Le Client et/ou l'Utilisateur ne pourront prétendre à un quelconque remboursement ou indemnité.

Le bénéficiaire du bon cadeau peut soit réserver l'activité de son choix directement en ligne sur le site www.cobogo.fr ou formuler sa demande par email à contact@cobogo.fr ou par téléphone au 06 99 18 92 61.

L'activité du bon cadeau est remplaçable par une autre activité proposée par COBOGO, sous réserve que la valeur de cette dernière soit inférieure ou égale à l'activité mentionnée sur le bon cadeau. Il est possible de réaliser une activité d'un montant supérieur en payant la différence.

Le bon de commande associé à la réservation d'une prestation COBOGO est nominatif ; toutefois, le bon cadeau réservé est transmissible à une personne tierce, à condition que le Client prévienne COBOGO au préalable pour modifier les coordonnées du nouveau bénéficiaire.

Le bon cadeau est à présenter le jour de la prestation à l'animateur/animatrice COBOGO.

Le bon cadeau est valable dans la mesure où COBOGO est en activité.

Article 6. Propriété intellectuelle

Le site internet www.cobogo.fr, la marque COBOGO, les parcours, services, produits et tout objet ou information qui est y attaché, en particulier les supports de jeu (dépliants, carte, énigmes, contenus visuels et textes, etc.), les idées et le concept sont la propriété intellectuelle de COBOGO. Conformément aux lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique, la reproduction, la représentation ou l'utilisation de tout ou partie des éléments composant ces jeux de piste, et notamment les énigmes, les questions et les supports, sont strictement interdites, sous peine de poursuites judiciaires.

Article 7. Litiges

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable les difficultés éventuelles pouvant survenir dans l'exécution du contrat. Si aucun accord amiable ne peut intervenir, tous les litiges relatifs à la validité, à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions seront régis exclusivement par les règles du droit français.

Toutes les contestations, de quelque nature qu'elles soient, relèveront de la compétence des juridictions civiles et commerciales françaises, y compris statuant en matière de référé. Pour toutes contestations relatives aux ventes réalisées par COBOGO et en vue de l'application ou de l'interprétation des présentes conditions générales de vente, et à défaut de résolution amiable, le lieu de juridiction compétent sera le tribunal de Saintes (17100).